

COMPTE-RENDU **du Conseil Municipal du 1^{er} mars 2021**

PRESENTS: D CLERC, M CURTENAZ, JC GODARD, P CHAILLOU, E CASENOVE, P MESSERLI, Y LEGER, P PITHIOUD, A BERTRAND, P CASAZZA, B GARCIA, V BERTHIER, N AUDET, F BACHMANN.

ABSENT : C BORGEAT

Convocation du 02.02.2021

Ouverture de la séance : 19h00

Secrétaire de séance : Philippe PITHIOUD

Auxiliaire : MOREL Charlotte (agent)

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU : Le compte rendu du 11 février 2021 est adopté à l'unanimité.

POSITIONNEMENT SUR LA CONDUITE DE GAZ : DEL01032021

Comme évoqué lors du conseil du 12 novembre 2020, la commission voirie s'est intéressée au tracé pour l'acheminement du gaz depuis la centrale de méthanisation de Bassy jusqu'à Valserhône.

Au mois d'octobre, une proposition de tracé émanant de GRDF prévoyait de passer dans le village d'Eloise ainsi que dans le hameau de Bonvy.

De plus, après de nombreuses discussions et explications, il s'est avéré qu'il n'était pas possible de se raccorder à cette colonne afin d'alimenter directement les Eloisiens qui le souhaiteraient.

M. le Maire ainsi que la commission voirie ont demandé à GRDF de modifier le tracé afin de ne pas passer au travers des habitations et des rues communales.

La commission voirie a proposé à GRDF de longer la RD1508 depuis Chêne en Semine jusqu'à Valserhône, en passant par Malbrande qui offre un terrain plus stable.

M. le Maire demande au conseil de bien vouloir se positionner quant au tracé proposé.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 11 pour, 1 abstention (E. CASENOVE) et 2 contre (MM. MESSERLI et PITHIOUD),

VALIDE le tracé tel qu'annexé ;

PREND ACTE de l'attestation de GRDF concernant le réseau gaz projeté sur la commune d'Eloise également annexée ;

AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation des travaux respectant ledit tracé.

POINT SUR L'EAU : DEL01032021

Jean-Claude GODARD informe le conseil des derniers points abordés avec sa commission et propose :

- L'installation de compteurs avec une commande radio pour tous les endroits inaccessibles depuis le domaine public. En effet, au vu de la crise sanitaire que nous traversons, les personnes en charge de la relève des compteurs d'eau ne peuvent plus se rendre dans les maisons. L'installation de compteurs avec commande radio permettra de relever la consommation sans entrer dans les parties privées.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE l'installation de ces compteurs avec module radio dans toutes les habitations et endroits inaccessibles ;

DÉLÈGUE TOUS POUVOIRS à M. le Maire :

- pour valider et signer les devis nécessaires à cette opération,
- pour signer tous documents nécessaires au bon déroulement de ces travaux.

S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires au budget 2021 ;

AFFAIRES SCOLAIRES :

Marcelle CURTENAZ demande au conseil de se positionner quant à la participation à l'achat d'un Tableau Blanc Interactif pour la classe de maternelle suite à la demande de l'institutrice, Mme BALLET.

Un tableau blanc interactif (TBI), est un tableau sur lequel il est possible d'afficher l'écran d'un ordinateur grâce à un projecteur. Il s'agit d'un support pédagogique et numérique.

Suite au travail de la commission affaires scolaires, Marcelle CURTENAZ présente les arguments positifs et négatifs dégagés. Anne BERTRAND rappelle que c'est à la charge de la collectivité de financer les outils pédagogiques et numériques.

Après de nombreux échanges quant à l'utilité d'un TBI pour les enfants de 3 et 4 ans, il est demandé de bien vouloir procéder au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 6 pour, 2 abstentions (P. CASAZZA, V. BERTHIER) et 7 contre (D CLERC, JC GODARD, P CHAILLOU, P MESSERLI, A BERTRAND, E CASENOVE, N AUDET),

REFUSE de participer à l'achat d'un TBI.

INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES :

- Patrick CHAILLOU informe le conseil qu'une demande de devis sera faite pour la réfection des deux terrains de pétanque situés à l'espace animation.
- Philippe CASAZZA réunira la commission information et communication le 10/03 pour évoquer les points suivants :
 - Charte graphique + logo
 - Fonctionnement du site internet + Facebook
 - Patrimoine

La commission environnement se réunira également pour parler du nettoyage de printemps et du résultat de l'audit énergétique des bâtiments communaux.

- Françoise BACHMANN demande, dans le cadre du CCAS, s'il est envisageable d'accompagner nos aînés dans les démarches administratives pour se faire vacciner. Un centre de vaccination devrait s'ouvrir à Valserhône pour le secteur Bellegardien et Usses.

- Bénédicte GARCIA soulève le problème des nuisances créées par les engins motorisés type moto et quad le week-end, au niveau de l'espace animation.

- Marcelle CURTENAZ réunira la commission vie associative le 03/03 pour statuer sur l'attribution des subventions, l'organisation des événements et le règlement des salles des fêtes.

- Nicole AUDET constate une hausse de fréquentation aux abords du tennis et du terrain de foot. Le seul inconvénient étant la non-tenue des chiens en laisse et la présence de nombreuses déjections canines. Jean-Claude GODARD va se renseigner pour l'installation de panneaux d'information concernant les chiens et la tenue en laisse.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôture la séance à 20 h 30.

Le secrétaire de séance,



Le Maire,
Didier CLERC

